



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qui peut être déclenché suite à un évènement naturel (ex : canicule), un risque technologique (ex : pollution), une coupure prolongée d'eau ou d'électricité ou un risque sanitaire majeur, nous avons créé un registre recensant les coordonnées des personnes vulnérables de notre commune.

Les personnes vulnérables sont, par définition, les personnes « âgées », les personnes handicapées isolées ainsi que les personnes fragiles.

Ce fichier a pour finalité d'optimiser les actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), telles que appels téléphoniques, visites si besoin, aide à la mise en place de soutien éventuel, lors des risques exceptionnels, tels que des épisodes de forte chaleur par exemple.

Ce fichier est élaboré en totale conformité avec le règlement général pour la protection des données (RGPD), et les inscriptions sont à renouveler chaque année.

Votre inscription sur ce fichier est **facultative**, et nous vous demanderons votre consentement avant de vous inscrire.

Ainsi, si vous vous sentez vulnérable, fragile, isolé(e) ou simplement si vous souhaitez que la commune prenne de vos nouvelles lors d'évènements majeurs, merci de compléter et signer le **formulaire d'inscription au verso de ce courrier**.

Ce formulaire est à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à l'accueil, à l'attention du CCAS ;

Ou vous pouvez l'envoyer par mail à l'adresse suivante : **mairie@logonna-daoulas.bzh**

En espérant avoir répondu à vos attentes, et toujours dans le souci d'apporter aide et soutien à ceux d'entre nous qui en ont besoin, Monsieur le Maire, Gilles Calvez, vous adresse ses sentiments les meilleurs.



Madame

Nom

Prénom.....

Date de naissance : __ / __ / __

Et/ou **Monsieur**

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance : __ / __ / __

Adresse :

Tel Fixe : __ __ __ __ __ email :

Tel Portable : __ __ __ __ __

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

.....

Téléassistance (le cas échéant) :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom, téléphone, lien de parenté éventuel) :

.....

J'autorise le CCAS, représenté par Monsieur le Maire, à inscrire mes coordonnées sur le fichier des personnes vulnérables, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

J'ai bien noté que :

Ce fichier, conforme au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), constitué par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Logonna- Daoulas, représenté par son Président Monsieur le Maire Gilles CALVEZ, a pour finalité d'optimiser les actions du CCAS telles que appels téléphoniques, visites si besoin, aide à la mise en place de soutien éventuel, lors des risques exceptionnels, tels que des épisodes de forte chaleur par exemple.

Mon inscription sur ce fichier est facultative.

À tout moment, sur simple demande écrite remise en Mairie, à l'attention du CCAS, je pourrai exercer mes droits d'accès, de rectification ou d'effacement sur ce fichier.

Mes données personnelles contenues dans ce fichier seront conservées pour l'année civile.

Une nouvelle demande de consentement me parviendra chaque année.

Le CCAS s'engage à ne divulguer mes données personnelles à quiconque, que ce soit des particuliers ou des entreprises, sous quelque forme que ce soit.

Document à déposer en Mairie, à l'attention du CCAS, ou à envoyer par mail à **mairie@logonna-daoulas.bzh**

Date :

Signature :